



DÉCISION DU PRÉSIDENT

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES – SERVICE TRANSITIONS

AVENANT À LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA DOMITIENNE ET L'ASSOCIATION KIMIYO

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « Loi Climat et résilience » ;

Vu la délibération n° 26.068.1 du Conseil communautaire du 7 avril 2026 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président ;

Vu la décision du Président de La Domitienne n°DP_2025_039 du 19 septembre 2025 approuvant le projet de convention de partenariat avec l'association KIMIYO pour la réalisation d'interventions pédagogiques sur le thème du climat et de l'énergie ;

Vu la convention de partenariat conclue entre La Domitienne et l'association KIMIYO ;

Vu le projet d'avenant à cette convention ci-annexé ;

Considérant que l'éducation et la sensibilisation à la protection de l'environnement figurent parmi les compétences de La Domitienne ;

Considérant que La Domitienne souhaite pouvoir offrir aux élèves et aux habitants du territoire une sensibilisation à la transition énergétique dans le cadre du Plan Climat ;

Considérant le projet industriel GENVIA de fabrication d'électrolyseurs haute température, en partie sur le territoire de La Domitienne, technologie innovante et bas carbone pour produire de l'hydrogène vert ;

Considérant les statuts et l'expertise de l'association de médiation scientifique KIMIYO, en particulier sur l'hydrogène vert, vecteur pour lequel l'association est mandatée par la Région Occitanie pour accompagner le développement de la filière hydrogène ;

Considérant que l'essor de la filière hydrogène vert doit s'accompagner d'une campagne d'information auprès des acteurs du territoire ; qu'il est, pour ce faire, opportun de formaliser avec ladite association une convention ;

Considérant la demande croissante des écoles pour les animations pédagogiques proposées par La Domitienne et l'importance de la sensibilisation des élèves et de leurs familles sur les enjeux de la transition écologique ;

Considérant le souhait de La Domitienne de répondre favorablement à cette demande croissante des établissements scolaires et d'intégrer la thématique de l'économie circulaire au catalogue « Passeport Ecoliers » ;

Considérant que l'association KIMIYO, spécialisée dans la médiation scientifique, est la seule association proposant déjà des cycles d'animations sur la thématique de l'économie circulaire, permettant ainsi à La Domitienne d'économiser le coût de conception du programme d'intervention ;

Considérant le projet d'avenant ci annexé à conclure avec ladite association, prévoyant la réalisation d'animations scolaires supplémentaires, de stands d'information pour le grand public et de séminaires pour les élus et portant le montant de la participation financière de la Communauté de communes La Domitienne de 14 400 euros TTC à 20 400 euros TTC jusqu'au terme de la convention, soit jusqu'au 31 décembre 2027 ;

I. APPROUVE le projet d'avenant ci-annexé à la convention de partenariat conclue entre La Domitienne et l'association KIMIYO.

II. DÉCIDE de conclure l'avenant à intervenir.

III. RAPPELLE qu'une partie des crédits afférents est prévue au budget de l'exercice en cours et que le restant fera l'objet d'une proposition d'inscription budgétaire pour le prochain exercice aux chapitres prévus à cet effet.

IV. RENDRA COMPTE de l'exercice de cette attribution au Conseil communautaire lors de l'une de ses prochaines réunions.

V. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

VI. CHARGE le Directeur général des services de l'exécution de la présente décision, de sa transmission au représentant de l'Etat, ainsi que, si nécessaire, au comptable public, de sa publication sur le site internet de La Domitienne et de son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

A Maureilhan, le 24 JUIN 2026

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations,

Le Président,

Alain CARALP



Décision transmise au représentant de l'Etat le 24 JUIN 2026

Décision certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le 24 JUIN 2026

Décision présentée au Conseil communautaire du

AVENANT A LA
CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLUE LE 17 SEPTEMBRE 2025
Projet pédagogique : Energie-climat, hydrogène et économie-circulaire

Entre les soussignés :

D'une part

Kimiyo

60 boulevard Victor Hugo 34110 Frontignan

Représentée par Morgan Le Ny, co-président de l'association

Numéro Siret : 80364614000043

Et d'autre part,

La Communauté de communes La Domitienne

1 Avenue de l'Europe

34370 Maureilhan

Représentée par Alain CARALP, Président de la Communauté de communes

PREAMBULE

Une convention de partenariat a été conclue le 17 septembre 2025 entre la Communauté de communes La Domitienne et l'association Kimiyo pour la réalisation d'animations pédagogiques, moyennant le versement d'une participation financière dont le montant prévisionnel était évalué à 4 800€ TTC par an, soit 14 400 € TTC à l'échéance du 31 décembre 2027.

Suite à la demande croissante des écoles pour les animations pédagogiques et l'importance stratégique de la sensibilisation des élèves et de leurs familles sur les enjeux de la transition écologique qui touchent le territoire, La Domitienne a souhaité renforcer le volume d'animations proposées aux écoles et y intégrer la thématique de l'économie circulaire au catalogue d'animations « Passeport Ecoliers ».

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2026

Application agréée E-legalite.com

22_DN-034-2434 00488-2026 0624-DP_2026_052

Il convient en conséquence de formaliser cette modification par la conclusion d'un avenant à la convention précitée. C'est l'objet du présent avenant, dont les modifications induites sur la convention initiale sont surlignées en jaune ci-dessous.

ART 1 OBJET DE LA CONVENTION

La communauté de communes La Domitienne regroupe 8 communes : Cazouls-lès-Béziers, Colombiers, Maureilhan, Montady, Nissan-Lez-Enserune, Lespignan, Vendres et Maraussan.

Au titre de ses compétences obligatoires elle déploie notamment un Plan Climat Air Energie Territorial sur son territoire. Et a adopté en novembre 2025, par délibération, une feuille de route stratégique sur l'économie circulaire pour la période 2026-2029.

Ainsi, elle souhaite pouvoir offrir aux administrés et élèves des écoles de son territoire une sensibilisation aux questions relatives à l'énergie et au climat, à l'hydrogène et à l'économie circulaire.

Kimiyo est une association de médiation scientifique qui œuvre principalement sur le territoire de la région Occitanie. Détentrice de l'agrément éducation nationale, elle initie des projets et des programmes d'actions de sensibilisation pour mobiliser à la transition écologique. De plus, Kimiyo fait partie du consortium GenHyO, génération hydrogène Occitanie qui a pour objectifs de favoriser l'émergence de talents et d'accélérer l'adaptation des formations (du CAP au Doctorat) aux besoins de compétences de la filière de l'hydrogène décarboné.

ART 2 DESCRIPTION DES ACTIONS ET ROLES

L'action, objet de la présente convention, consiste à sensibiliser le public scolaire, le grand public et les élus sur l'économie circulaire, le changement climatique et l'énergie, les énergies renouvelables dont l'hydrogène décarboné, filière en développement sur le territoire de La Domitienne. L'hydrogène décarboné est un vecteur énergétique en plein essor, placé au cœur des stratégies de transition écologique. De plus en plus présent dans le débat public et médiatique, il est essentiel d'éclairer les raisons de son développement, les bénéfices espérés, mais aussi ses limites et les choix collectifs qu'il implique. Cette filière pourrait créer de nouveaux métiers ou transformer des emplois existants. C'est pourquoi il est important d'en parler dès maintenant, pour anticiper les besoins en compétences et permettre à chacun de mieux se projeter.

Une annexe annuelle viendra préciser chaque année le plan d'actions ainsi que les modalités financières.

Les interventions sur l'hydrogène décarboné auprès du grand public et des élus sont financées par la Région Occitanie dans le cadre du programme Gen'Hyo. Les animations scolaires seront en revanche financées directement par La Domitienne, en fonction des sollicitations des communes, à raison d'environ 6 classes accompagnées par année scolaire sur l'énergie et le climat et 6 classes sur l'économie circulaire, soit environ 20 400 € TTC jusqu'au terme de la présente convention.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2026

Application agréée E-legalite.com

22_DN-034-2434 00488-2 026 0624-DP_2026_052

➤ Kimiyo :

Animations scolaires :

- Propose un programme d'accompagnement **sur le climat et l'énergie pour les** classes de cycle 3 comportant 4 demi-journées réparties ainsi : 1 séance d'introduction et de définition de l'énergie, 1 séance sur les différentes sources d'énergie et leurs usages, 1 séance sur l'hydrogène et une 4^{ème} séance de restitution
- Propose un programme d'accompagnement sur l'économie circulaire pour les classes de cycle 3 comportant 4 demi-journées réparties ainsi : 1 séance d'introduction sur la consommation responsable, 1 séance sur les coulisses de la fabrication d'un téléphone, 1 séance sur le réemploi en Domitienne et une 4^{ème} séance sur la réparation et le upcycling.
- Accompagne maximum **12** classes du territoire en fonction des souhaits exprimés par les établissements
- Réalise un bilan des animations menées à destination de La Domitienne

Sensibilisation du public sur l'hydrogène décarboné :

Propose de déployer l'exposition Hydrogène'Oc ainsi que des ateliers pédagogiques permettant de découvrir **comment l'hydrogène est produit, stocké et utilisé**, et dans quels domaines il pourrait s'intégrer demain ainsi que sensibiliser la population aux métiers et compétences de cette nouvelle filière.

Sensibilisation des élus :

Propose d'animer la réflexion sur l'hydrogène décarboné à destination des élus du territoire avec une approche accessible et interactive pour mieux comprendre les enjeux liés à **l'hydrogène décarboné**

➤ La Domitienne :

Animations scolaires :

- Transmet les objectifs et messages à faire passer en lien avec l'association Kimiyo
- Met en forme et diffuse le programme d'animations à destination des écoles
- Sélectionne les établissements scolaires qui bénéficieront des animations
- Transmet à Kimiyo les coordonnées des enseignants qui bénéficieront des animations scolaires
- Organise une réunion de bilan en fin d'opération

Sensibilisation du public sur l'hydrogène décarboné :

- Détermine en lien avec Kimiyo le programme annuel des événements à destination du grand public

Sensibilisation des élus :

- Détermine en lien avec Kimiyo le programme annuel de sensibilisation des élus au développement de la filière hydrogène en Occitanie en lien avec le développement du projet GEN VIA dans le biterrois.

ART 3 : RESPONSABILITES

Kimiyo et ses animateurs sont assurés en responsabilité civile pour eux-mêmes et à l'égard des tiers pour l'ensemble des animations qu'ils réalisent.

ART 4 : MODALITES DE PAIEMENT

La Domitienne s'engage à participer financièrement au projet via une subvention selon les modalités de l'annexe financière de la présente convention. Cette annexe sera actualisée au démarrage de chaque année scolaire.

Les paiements interviendront à échéance des actions après dépôt des factures correspondantes sur la plateforme Chorus Pro par Kimiyo.

ART 5 : DUREE

L'avenant prendra effet à la date de signature et sera valable jusqu' au 31/12/2027.

Fait à Frontignan, le
Pour Kimiyo,

Le co-président



Kimiyo
60 boulevard
Victor Hugo
34110 Frontignan
Siret : 803 646 240 00043 | APE : 9499Z

Morgan Le Ny

Fait à Maureilhan, le
Pour la communauté de communes La Domitienne,

Le Président

Alain CARALP

ANNEXE FINANCIERE

Présentation de la proposition pédagogique et financière établie par Kimiyo afin de répondre aux objectifs généraux présentés par la Communauté de communes La Domitienne

	Montant unitaire	Nombre de demi-journées prévisionnelles	Montant total TTC
2025/2026			
Animations Energie et Climat : Accompagnement de 5 classes sur 4 demi-journées	300	20	6000
Stand et ateliers Hydrogène'Oc (financé par la Région Occitanie)	0	1	0
Séminaire élus (financé par la Région Occitanie)	0	1	0
		Total annuel euros TTC	6 000
2026/2027			
Animations Energie et Climat : Accompagnement de 6 classes sur 4 demi-journées	300	24	7200
Animations Economie circulaires : Accompagnement de 6 classes sur 4 demi-journées	300	24	7200
Stand et ateliers Hydrogène'Oc (financé par la Région Occitanie)	0	1	0
Séminaire élus (financé par la Région Occitanie)	0	1	0
		Total annuel euros TTC	14 400
		Total convention euros TTC	20 400

En cas d'annulation justifiée (conditions météo etc.) Kimiyo sera à l'écoute de La Domitienne et des partenaires concernés pour des solutions de replis, de report ou d'annulation définitive.

Il s'agit d'une participation à versement proportionnel, c'est-à-dire que son montant pourra varier en fonction du degré de réalisation de l'opération (nombre d'animations) et donc des dépenses éligibles réalisées.